Le virtuose international Fazil Say condamné en Turquie pour blasphème

écrit par Christine Tasin | 20 septembre 2013

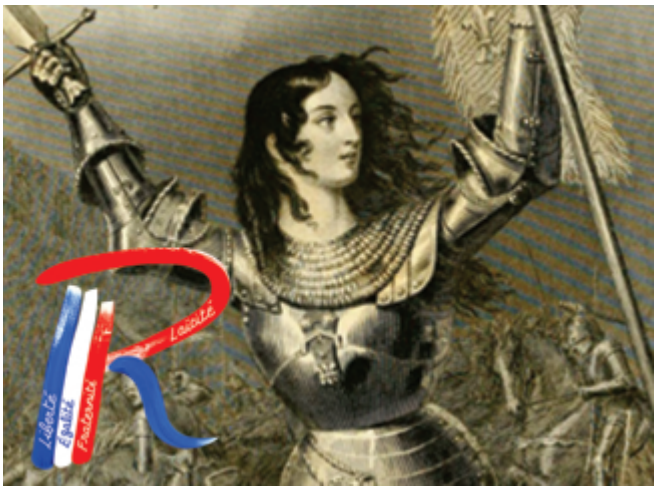

Ça n'arrête pas. L'OCI (Organisation de la Coopération Islamique) n'est pas parvenue à imposer à l'ONU le processus d'Istambul et, avec lui, l'interdiction de critiquer l'islam. Mais on y arrive tout de même, peu à peu, pays après pays.

La liste s'allonge chaque jour davantage.

En France, Renaud Camus, Jacques Philarchein, Caroline Alamachère, Pierre Cassen, Christine Tasin, Ivan Rioufol, Charlie Hebdo… sont poursuivis pour avoir osé critiquer l'islam.

En Turquie, où les mânes d'Atatürk doivent être dans le trente-sixième dessous, c'est le pianiste et compositeur Fazil Say qui vient d'être condamné à 6 mois de prison avec sursis pour avoir dit que le paradis des musulmans ressemble sacrément à un bordel… Même dire la simple vérité n'est pas permis dès qu'il s'agit d'islam.

Je vous renvoie à l'article du Wall Street Journal, en anglais, pour les détails de l'affaire. La première réaction

de Fazil Say dit tout : sa peur de voir la disparition de la liberté de parole en Turquie…

L’islam avance peu à peu, partout, pour imposer à tous, musulmans ou pas musulmans, ses règles. Et malheur à ceux qui osent dire non.

Le plus grand danger de notre pays, c’est l’islam, et ceux qui usent de la justice pour nous l’imposer sont les véritables fascistes, revenus d’entre les morts pour nous faire vivre ce que nos grands-pères avaient vécu. Ils avaient donné leurs vies pour nous éviter ça, en vain.

Le supporterons-nous ? L’accepterons-nous sans mourir de honte ?

[youtube width= »380″ height= »258″]http://youtu.be/SClqodRgXDM[/youtube]

A quand la Reconquista ?

[youtube width= »380″ height= »258″]http://youtu.be/D_o2oScGtQ8[/youtube]

Christine Tasin

NDLR Les commentaires postés les 20, 21 et 22 septembre ne seront validés que le 23. Avec toutes nos excuses.